

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-509091

AN6389

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 10236 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RHIZAL MOUH

Date de naissance :

Adresse : SALMIAZ RUE 4 im 10 N° 7 CADA

Tél. : 066 165 58 90 Total des frais engagés : 663.50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. MAHBOUB Abdelouahed
Pneumo - Allergologue
Bd. Mohamed Bouaziane, Rés. Farhatine 5
2^e Etage Appr. 7 - Casablanca
Tél. 0522 55 08 09 - INPE: 091049643

Cachet du médecin :

Date de consultation : 24 MAI 2022

Nom et prénom du malade : RATZEK FATIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Asthma bronchique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au débiteur du médecin conseil de la Mutuelle.

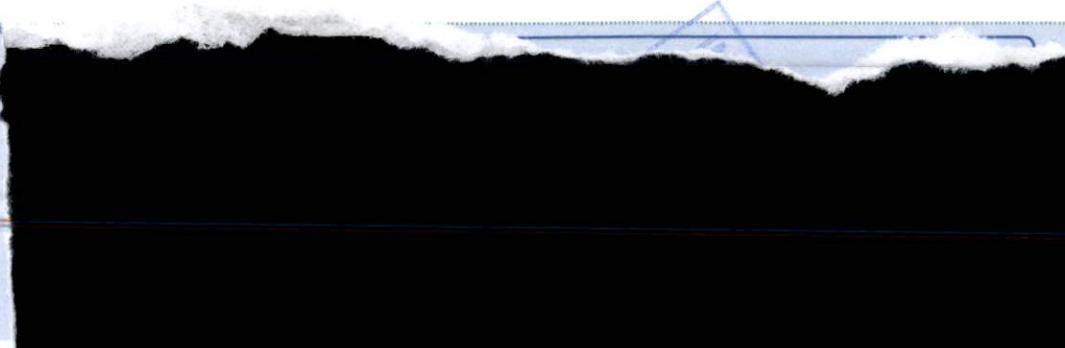
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 25/05/22

Dr. MAHBOUB Abdelouahed
Pneumo - Allergologue
Bd. Mohamed Bouaziane, Rés. Farhatine 5
2^e Etage Appr. 7 - Casablanca
Tél. 0522 55 08 09 - INPE: 091049643



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 MAI 2022	CE		250 DH	INP : 0930909613 Dr. MAHBOUB AOUADJI Mohamed Bouaziane Pneumo - Allergie Casablanca 09 - INPE: 094964

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourgeleur	Date	Montant de la Facture
D MAHBOUB AYADOU Pneumo - Allergologue Mohamed Bouaziane 85 Farhatia 5 ème Etage Appr. 7 - Casablanca 022 55 08 09 - INFE: 09102000 24 MAI 2022 24 MAI 2022	24 MAI 2022	1500.00 263.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Mme. LEMAITRE Pharmacie 86, Bd. El Joulane Sidi Othmane - Casablanca Tél : 05 22'39'	12/12/2013	*	

AUXILIAIRES MEDICAUX

ET ADHESIF

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession			<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. MAHBOUB Abdelouahed

Ex Médecin Chef de service de pneumophtisiologie

- Spécialiste de l'Appareil Respiratoire,
Allergies, Asthme, Tuberculose
Sevrage Tabagique, Tests d'Allergie
Exploration fonctionnelle respiratoire
Endoscopie Bronchique

الدكتور عبد الواحد محبوب

رئيس قسم الأمراض الصدرية سابقاً
اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي
الحساسية، الربيو (الضيقية)، السل
الإقلاع عن التدخين، تحليل الحساسية
فحص وضيفة التنفس
التخطير القصبي

Ordonnance



RAZIK Rizma

② 5% for forte 20g
35,00 2011 x 100 am 100ml per ml 100ml
PPV
LOT
PER

③ CEDOL 3rd year 1988
22.00 1988

22.00 19/01
② Nefert 4.00
122.80DH 19/01 ant Egypt 2023
22.00 19/01
LOT 210938
EXP 03/2023
PPV 122.80DH

Dr. MAHBOUB Abdelouahed
Pneumo - Allergologue
Bd. Mohamed Bouaziane, Res. Fahaline 5
5ème Etage Appr. 7 - Casablanca
Tél : 05 22 39 21 70
Fax : 05 22 55 08 00 - INPE: 09104 0643

شادع محمد بوزيان اقامة فرحتن 5 (العمارة 5) الطابق الثاني شقة 7 - الهاتف : 09 05 22 55 08 mahboub2233@gmail.com

Résidence Farhatine 5 Bd Mohamed Bouziane. Imm 5, 2^{ème} étage, App 7 - Tél : 05 22 55 08 09 - E-mail : mahboub2233@gmail.com

Cabinet de pneumo-allergologie
Dr MAHBOUB Abdelouahed

Avenue Mohamed Bouziane Rés . Farhatine 5 Imm 5 .2éme étage n°7

Tel : 06 22 55 08 09 ;Gsm : 06 62 06 50 98

Nom : RAZIK
Prénom : FATIMA

Date :

24 MAI 2022

Rx Poumon Face

Compte rendu

- Rhume froid vent
- Asthmatique cr
- CTS pour lhy
- Allergie

Dr. MAHBOUB Abdelouahed
Pneumo - Allergologue
Bd. Mohamed Bouaziane, Rés. Farhatine 5
2^{ème} Etage Appr. 7 - Casablanca
Tél.: 0522 55 08 09 - INPE: 091049643

Signé :

Cabinet de Pneumo-allergologie

Dr MAHBOUB Abdelouahed

Avenue Mohamed Bouziane Rés, Farhatine 5, 2
ème étage n°7

Tel. 05 22 55 08 09, Gsm. 06 62 06 50 98

FACTURE

Date :

Nom : **RAZIK**

24 MAI 2022

Prénom : **FATIMA**

Rx poumon FaceZ12 : 150 DHs

Dr. MAHBOUB Abdelouahed
Pneumo - Allergologue
Bd. Mohamed Bouaziane Rés. Farhatine 5
2^{ème} Etage S. 7 - Casablanca
Tél.: 0522 55 08 09 - GSM: 091049643
Signé :